



## Demande d'adhésion

*Extrait des Règlements généraux de la corporation*

*Article 5. MEMBRES*

*Une personne peut devenir membre de la corporation pourvu qu'elle :*

- 1) S'engage à respecter les règles de la corporation;*
- 2) Soit le parent d'un enfant qui est ou sera inscrit dans une installation du Centre de la petite enfance ou dans un service de garde en milieu familial ou un membre du personnel du Centre de la petite enfance ou une personne reconnue par le Centre de la petite enfance comme personne responsable de garde en milieu familial;*
- 3) Paie la cotisation pour l'année en cours;*
- 4) Est acceptée par le conseil d'administration.*

J'aimerais devenir membre de la corporation à but non-lucratif « Centre de la petite enfance de la Petite-Nation », ayant son siège social au 381, rue Papineau à Papineauville, en ma qualité de :

- Parent installation «Les Geais bleus»;
- Parent installation «Les Colibris»;
- Parent fréquentant un service de garde en milieu familial;
- Salarié(e) des services de garde en installation;
- Responsable d'un service de garde.

Ci-joint le paiement de la cotisation annuelle (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante) prévue de cinq (5) dollars (cette somme sert à couvrir les frais administratifs).

Nom :	
Adresse :	
Municipalité :	Code postal :
Téléphone :	
Adresse courriel :	

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Veuillez faire parvenir votre demande à la secrétaire de la corporation, Madame Yvette Sanscartier.